|  |  |
| --- | --- |
| **Conseil 2018 Genève, 17-27 avril 2018** | **logo_F_** |
|  |  |
|  |  |
| **Point de l'ordre du jour: ADM 27** | **Document C18/69-F** |
| **8 mars 2018** |
| **Original: anglais** |
| Rapport du Secrétaire général | |
| Rapport SUR L'état d'avancement de la Mise en œuvre d'un projet  pilote à l'intention des PME | |

|  |
| --- |
| Résumé  Le Conseil, à sa session de 2017, a décidé de lancer un projet pilote destiné à associer les PME aux travaux des Commissions d'études intéressées de l'UIT-T et de l'UIT-D. Les Commissions d'études 5, 16 et 20 de l'UIT-T ainsi que les deux Commissions d'études de l'UIT-D ont décidé de participer à ce projet. Le Conseil a chargé le Secrétariat de présenter un rapport sur les progrès réalisés au Conseil, à sa session de 2018, et un rapport plus complet sur les résultats à la PP‑18.  Suite à donner  Le Conseil est invité à **prendre note** de l'état d'avancement de la mise en œuvre de ce projet.  \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ |

# 1 Rappel

1.1 Suite à une proposition de l'Argentine, le Conseil, à sa session de 2017, a décidé de lancer un projet pilote destiné à associer les PME aux travaux des Commissions d'études intéressées de l'UIT‑T et de l'UIT-D, permettant ainsi aux PME de prendre part pleinement aux réunions des Commissions d'études participantes, sans pouvoir toutefois intervenir dans le processus de décisions, notamment en ce qui concerne les fonctions de direction et l'adoption de résolutions ou de recommandations.

1.2 Afin qu'elles puissent participer, les PME doivent recevoir l'approbation de leur administration publique respective, selon les définitions nationales des PME.

1.3 La promotion du projet pilote doit être assurée par les Bureaux, les organisations régionales, les administrations ainsi que par les bureaux régionaux et les bureaux de zone de l'UIT moyennant des contacts avec des PME et des associations de PME. Pour faciliter cette promotion, le Secrétaire général a signé un mémorandum d'accord avec CABASE, une association qui rassemble de nombreuses PME d'Argentine, ainsi qu'avec WITSA, une association mondiale regroupant des associations de PME du monde entier.

1.4 Le Conseil a chargé le Secrétariat de présenter un rapport sur les progrès réalisés au Conseil, à sa session de 2018, et un rapport plus complet sur les résultats à la PP-18.

# 2 Situation actuelle

2.1 Les Commissions d'études 5, 16 et 20 de l'UIT-T ont commencé à mettre en œuvre le projet pilote. Actuellement, cinq PME ont reçu l'approbation des administrations concernées pour participer à des réunions de l'UIT-T dans le cadre du projet pilote. Sept PME attendent leur admission.

2.2 En 2018, les Commissions d'études de l'UIT-D participeront aussi au projet. Une lettre circulaire a été envoyée aux Etats Membres. Les premières réunions auront lieu juste après la session de 2018 du Conseil: du 30 avril au 4 mai 2018 pour la CE 1 et du 7 au 11 mai 2018 pour la CE 2.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_